

1.- REGLEMENT GENERAL

- Système éliminatoire en poules de 3 avec une élimination directe par poule et par tour avec la possibilité d'exempts ou de repêchage en fonction du nombre d'équipes engagées et de tours nécessaires.
Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour le tour suivant.
- Composition des poules par répartition géographique, l'équipe organisatrice est, dans la mesure du possible, la centralisatrice géographique pour le 1^{er} tour.
- Pour les tours suivants il est tenu compte des équipes ayant déjà reçu en évitant que 2 équipes se rencontrent à nouveau et du classement du tour précédent.

1.1. Qualification des joueurs :

- ◆ Dans les compétitions nationales jeunes organisées par la CCS, il est autorisé d'inscrire sur la feuille de match :
 - 1 joueur étranger titulaire d'une licence « ETR » ou « ETR-FIVB »
 - 3 joueurs mutés TOUTE DIVISION ou LIGUE} maximum

Les joueurs étrangers titulaires d'une licence « ETRANGER LIGUE » ne sont pas limités en nombre.

Un joueur ne pourra pas participer en compétition « jeunes » dans 2 groupements sportifs différents (après une MUTATION).

- ◆ Sont autorisés à jouer :
 - ⇒ Les MINIMES (1995 et 1996)
 - ⇒ Les BENJAMINS (1997 et 1998) avec une fiche médicale A avec Simple Surclassement

Conformément à l'article 67 du Règlement Général, pour les épreuves des Coupes de France jeunes, les regroupements de licenciés sont autorisés entre 2 clubs au plus dans un même département, dont les équipes premières seniors (du sexe correspondant) évoluent en championnat régional ou départemental, dont la liste de 12 joueurs maximum est déposée auprès de la CCS à l'engagement par le club support (non modifiable pendant la saison), liste composée d'au maximum 7 joueurs de l'un des clubs, liste contrôlée par la CCS.

1.2. Règlement sportif :

- Tous les matches se jouent en 2 sets gagnants en marque continue. Les 2 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- 2 points par match gagné, 1 point par match perdu, 0 point par forfait.
En cas d'égalité au classement, les équipes sont départagées par le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus et en cas de nouvelle égalité par le quotient du nombre de points gagnés par le nombre de points perdus.

.../...

- Horaires des matches :
 - 12h00 1/2 (équipe receveuse / équipe la plus proche).
 - 40 minutes après la fin du 1^{er} match (gagnant premier match / équipe la plus loin)
 - 40 minutes après la fin du match précédent (perdant premier match / équipe la plus loin)

Les équipes ont la possibilité d'avancer les rencontres au samedi après-midi ou soir ou dimanche matin et/ou modifier l'ordre des rencontres à condition d'avoir l'accord écrit des équipes adverses par demande de modification au calendrier à retourner à la FFVB et à la CRA de l'équipe receveuse.

La CCS officialisera ces modifications en mettant à jour le calendrier concerné sur le site internet de la FFVB.

1.3. Arbitrage :

- Désignation du 1^{er} et du 2^{ème} arbitre par la CRA de l'équipe receveuse.
- Le marqueur est désigné par l'équipe receveuse.

1.4. Règlement Financier :

- **Droit d'engagement de 43,26 €** par équipe engagée à payer par chèque à l'engagement
- A la charge des équipes : frais de déplacement jusqu'au lieu de compétition + les indemnités d'arbitrages de **17 €** (1^{er} et 2^{ème} arbitre) et **8 €** (marqueur)
42 € par équipe et par tournoi.
- A la charge de la FFVB : frais de déplacement des arbitres, selon le barème en vigueur.

1.5. Déroulement de la compétition :

Dates en fonction du nombre d'équipes engagées :

+ de 90 engagées	De 61 à 90 engagées	60 et moins engagées
7 Tours	6 Tours	5 Tours
Date limite d'engagement		
←----- INTERNET -----→		
le 20 SEPTEMBRE 2009 MINUIT		
1 ^{er} Tr : 25 octobre 2009	1 ^{er} Tr : 25 octobre 2009	1 ^{er} Tr : 25 octobre 2009
2 ^{ème} Tr : 15 novembre 2009	2 ^{ème} Tr : 15 novembre 2009	2 ^{ème} Tr : 15 novembre 2009
3 ^{ème} Tr : 06 décembre 2009	3 ^{ème} Tr : 06 décembre 2009	3 ^{ème} Tr : 06 décembre 2009
4 ^{ème} Tr : 10 janvier 2010	4 ^{ème} Tr : 10 janvier 2010	4 ^{ème} Tr : 31 janvier 2010
5 ^{ème} Tr : 31 janvier 2010	5 ^{ème} Tr : 31 janvier 2010	5 ^{ème} Tr : 14 mars 2010
6 ^{ème} Tr : 14 mars 2010	6 ^{ème} Tr : 14 mars 2010	
7 ^{ème} Tr : 11 avril 2010		

Finales 13, 14 et 15 mai 2010 (Ascension)

.../...

1.6. Centralisation des résultats :

➤ **Feuilles de matches** :

Dans tous les cas, les feuilles de matches doivent parvenir à la F.F.V.B. avant midi, le mardi qui suit la rencontre. Celles-ci doivent donc être postées d'une manière générale le lundi au plus tard (tarif normal) (cf Amendes et Droits).

➤ **Communication des résultats sur Internet** :

Chaque équipe receveuse qui organise une poule de Coupe de France doit obligatoirement communiquer **les 3 résultats** des 3 matches successifs par le biais du site internet fédéral (cf Amendes et Droits), et cela avant :

le dimanche 20h00

1.7. Poule Finale :

- **Dates** : 13, 14 et 15 mai 2010
- **Participants** :

La 1^{ère} et la 2^{ème} équipe au classement des 4 poules du dernier tour éliminatoire (8 participants).

1.8. Connaissance des règlements :

- L'engagement aux compétitions implique la parfaite connaissance des règlements et leur acceptation dans leur intégralité par les Ligues Régionales, les Comités Départementaux et les Clubs participants.
- Toutes les rencontres des différentes manifestations sportives devront se dérouler dans les week-ends prévus par la Commission Centrale Sportive (sauf dérogation exceptionnelle).
- 6 ballons d'entraînement et de matches doivent être obligatoirement fournis par l'équipe receveuse.

1.9. Cas non prévus :

La Commission Centrale Sportive, en accord avec la Commission Centrale des Statuts et Règlements, tranche tous les cas non prévus au présent Règlement et au R.G.E.N.

